

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 12 OCTOBRE 2020

à 18 h 30

au Centre des Congrès d'Épinal

(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 12 octobre 2020 à 18 h 30
Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt le douze octobre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du six octobre deux mil vingt, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames Messieurs : M. Heinrich, R. Alémani, V. Marcot, Y. Villemin, P. Boeuf, C. Haxaire, F. Dulot (arrivé au point n°5), M. Fournier, S. Poirier, L. Rayeur-Klein, B. Jourdain, M. Barbaux, C. Adam, D. Andres, J. Aubry, P. Babey-Foltzer, M. Balland, L. Bedin, J. Bedon, R. Bégel, C. Bertrand, MO. Beurné, S. Boeuf, Y. Bombarde, M. Boulliat, D. Bourquin, MN. Boutet, P. Casadevall, JL. Chaudy, B. Chevrier, S. Chrisment, A. Cicollella-Filali (arrivée au point n°15), JF. Clasquin, M. Claude-Pitet, P. Claudon, G. Colin, G. Crouvisier, S. D'Algerre, E. Del Génini, E. Demir, C. Deschaseaux, C. Drapp, F. Drevet, G. Dubois, C. Dufour, P. Dugravot, M. Emeraux, T. Euriat, A. Fève, G. François, M. François (arrivée au point n°16), T. Gaillot, A. Gambrelle, A. Gamet, F. Garcia, E. Garion, P. Georges, B. Gille, S. Gluranna, V. Grewis, K. Guellaff, A. Guihard, D. Harpin, D. Hueber, B. Huguenin, E. Jacoté, G. Jeandel-Jeanpierre (arrivée au point n°15), O. Jeandin, P. Jollet, A. Labat, D. Lagarde, C. Larrière, E. Lasseront, A. Laurent, B. Laurent, B. Ledrapier, B. Malivernay, D. Marquaire, B. Marquis, JL. Martinet, D. Mathis, D. Mldon, B. Morel, P. Nardin, M. Ozcelik, D. Pagelot, C. Paillard, D. Perrin, C. Petit, F. Piaget, C. Pierre, F. Pistas, H. Polrat, S. Queyreyre, A. Rafiki, A. Remy, P. Remy (arrivé au point n°16), P. Retournard, N. Robert, MC. Serleys, E. Sivadon, T. Soler, M. Thiébaud, JL. Thiéry, JL. Thomas, J. Thomas, O. Timotéo, C. Valois, C. Vauzelle, P. Vilmar, C. Vitu, C. Zeghmouli.

Excusés : Mesdames et Messieurs P. Haulier (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), F. Dulot (pouvoir à Monsieur R. Alémani (jusqu'au point n°5)), A. Cicollella-Filali (pouvoir à Monsieur K. Guellaff (jusqu'au point n°15)), R. Colin (pouvoir à Madame M. Boulliat), M. François (pouvoir à Madame E. Lasseront (jusqu'au point n°16)), N. Humbert (suppléé par Monsieur B. Ledrapier), G. Jeandel Jeanpierre (pouvoir à Monsieur P. Nardin (jusqu'au point n°15)), C. Marchal (pouvoir à Madame C. Dufour), D. Micard (suppléé par Madame C. Valois), R. Michelet (pouvoir à Monsieur P. Boeuf), N. Mougel (pouvoir à Madame MC. Serleys), G. Nexon (suppléé par Monsieur O. Jeandin), JP. Poirot (pouvoir à Monsieur M. Fournier), P. Remy (pouvoir à Madame C. Drapp (jusqu'au point n°16)), F. Virtel (pouvoir à Madame L. Rayeur-Klein),

Absents : Messieurs JN. Lombard, J. Valsésia

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Yannick VILLEMIN

Le Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

1 - Communication de décisions

SANS OBSERVATION

1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par le Conseil Communautaire du 16 juillet 2020, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec la Société TISSERAND pour la réalisation de travaux liés à la route d'accès à la ZA Les Bouleaux à Les Voivres et la création de réseaux pour un montant de 31.347,80 € HT.

- Avec la Société SIGNATURE pour la signalétique Assainissement pour un montant de 9.447 € HT.

- Avec les Entreprises ARCHITECTE FRANCOIS SIETTEL, VERITAS, APAYE et FONDA5OL pour des travaux d'extension du Centre Culturel de Nomexy pour un montant de 20.738,70 € HT.

- Avec la Société LOUVET pour un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation de la distribution d'électricité du site Xylopôle de Chavelot pour un montant de 9.500 € HT.

- Avec Monsieur Philippe GEISSE (Conseil et réalisations artistiques) et Madame Marija AUPY pour des contrats d'engagement pour un montant total de 2.335 € dans le cadre du projet Galaxsax (classe de maître, conférence et concert) organisé par le Conservatoire Gautier-d'Épinal.

- Avec la Société GrDF pour le déplacement d'ouvrages de gaz naturel faubourg de Nancy à Epinal pour un montant de 10.808 € HT.

- Avec la Société MENG pour la fourniture et la mise en place de 6 variateurs de fréquence à la Station d'Épuration de Pouxoux pour un montant de 5.720 € HT.

- Avec les Entreprises VERITAS et CCEPESC pour des travaux de restauration, de sécurisation et d'aménagement de la Forteresse de Châtel sur Moselle pour un montant de 7.369,50 € HT.

- Avec la Société MENG pour la réhabilitation d'un poste de relevage à Chaumousey pour un montant de 7.780 € HT.

- Avec la Société VEOLIA pour l'entretien et la collecte du service assainissement de la Commune de Vincey pour un montant de 34.465 € HT.

- Avec la Société LYMPIA ARCHITECTURE pour la maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration, de sécurisation et d'aménagement de la Forteresse de Châtel sur Moselle pour un montant de 47.210 € HT.

- Avec l'Association CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT DE « SOLIDAIRES DE L'HABITAT » pour une étude pré-opérationnelle aux dispositifs de rénovation du parc privé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour un montant total de 42.373 € HT.

- Avec la Société BERGER-LEVRAULT pour la fourniture de logiciel des marchés publics LEGIMARCHÉ pour un montant annuel de 5.664 € HT.

- Avec la Société LEGRAND ENERGIE SOLUTIONS pour la maintenance annuelle de l'onduleur de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal pour un montant annuel de 925,96 € HT.

- Avec les Sociétés STPI et BONINI pour la réalisation de travaux d'assainissement collectif à Moriville (2 lots) pour un montant total de 1.015.127 € HT.

- Avec la Société BEREST pour un avenant n°1 de modification de la répartition des travaux du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration du service d'alimentation en eau potable à Arches sans plus-value financière.

- Avec l'Entreprise ESPELIA pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'une concession de service public relative à l'assainissement des territoires des ex-syndicats de Chartraine-Epinal-Golbey, de Darnieulles-Uxegney et Les Forges pour un montant de 16.400 € HT.

- Avec LA COMPAGNIE FREE ENTRANCE pour l'organisation d'une classe de maître à destination de la classe Théâtre dans le cadre du projet « Faites-moi rire » pour un montant de 1.150 € TTC.

- Avec la Société UGAP pour la fourniture de matériel informatique permettant d'améliorer la couverture Wifi pour le Centre des Congrès d'Épinal pour un montant de 12.237,70 € HT.

- Avec l'ASSOCIATION ATHLÉ VOSGES PAYS D'EPINAL pour une prestation de service pour l'organisation d'un meeting national d'athlétisme dans le cadre de l'inauguration du stade de La Colombière à Epinal pour un montant de 20.880 € TTC.

⇒ A la création et modification de régies :

- Pour la modification de l'acte constitutif de la régie de recettes Mobilités visant à autoriser le prélèvement à titre de garantie (pour un montant de 900 €).

⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :

- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, par le Conseil Départemental des Vosges d'instruments de musique.
- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, de salles du Conservatoire Gautier-d'Épinal au profit de l'Association « La Bandabera ».
- Pour la mise à disposition, à titre gratuit, du stade de la Colombière d'Épinal au profit de la SARL FUCHS SPORTS pour l'installation d'un système de captation sur les infrastructures du stade de football.

⇒ Au règlement de frais et honoraires :

- Avec le Cabinet d'Avocats Associés, Maître Pierre-André BABEL, pour une note d'honoraires dans le cadre d'une procédure en cours concernant un litige sur la toiture du bâtiment de La Souris Verte à Épinal pour un montant de 800 € HT.

⇒ A la sollicitation de subventions :

- Auprès du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les bibliothèques pour le programme d'acquisition et de restauration des collections patrimoniales de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal au titre de l'année 2020.
- Auprès de l'Etat au titre du Concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales pour la mise en œuvre du programme de numérisation du patrimoine écrit au titre de l'année 2020.
- Auprès de la Direction des Affaires Culturelles Grand Est dans le cadre du projet Orchestre à l'École mis en place par le Conservatoire à Rayonnement Départemental Gautier-d'Épinal pour la rentrée 2020.
- Auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Départemental des Vosges pour la réalisation de travaux de mise en conformité des périmètres de protection de forage et de sources sur les Communes de Hadol et Dinozé.

AFFAIRES GÉNÉRALES ET MARCHÉS PUBLICS**2 - Désignation de représentants**

2/1 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Commission Cohésion Sociale et Petite Enfance ;

ELUE À L'UNANIMITÉ
Anne Catherine ADAM (Dinozé)

2/2 - Désignation de 2 représentants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Commission Finances et Ressources ;

ELU À L'UNANIMITÉ
M. Daniel MICARD (Dignoville)

2/3 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie ;

ELUS À L'UNANIMITÉ
Titulaire : Mme Laurence RAYEUR-KLEIN (Golbey)
Suppléante : Mme Ghislaine JEANDEL-JEANPIERRE (Epinal)

2/4 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelés à siéger au Comité de pilotage du projet territorial de santé mentale ;

ELUE À L'UNANIMITÉ
Mme Stéphanie POIRIER (Hadol)

2/5 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ;

ELU À L'UNANIMITÉ
M. Gérard COLIN (Libexy)

2/6 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.) ;

ELUS À L'UNANIMITÉ
Titulaire : Mme Christelle PAILLARD (Portieux)
Suppléant : M. Gilles DUBOIS (Sanchev)

2/7 - Désignation d'1 représentant suppléant appelés à siéger auprès du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME) ;

ELUE À L'UNANIMITÉ
Mme Véronique MARCOY (Xertigny)

2/8 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein de la Commission Départementale d'Orientations de l'Agriculture ;

ELU À L'UNANIMITÉ
M. Gilles CROUVISIER (Zincourt)

2/9 - Désignation de 5 représentants titulaires et de 5 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Assainissement » ;

ELUS À L'UNANIMITÉ
Titulaires : Madame et Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Mustafa OZCELIK (Epinal), Caroline DRAPP (Epinal), Thierry GAILLOT (Vixey), Daniel MIDON (Les Forges)
Suppléants : Messieurs Thierry EURIAT (Badménil aux Bois), Denis HARPIN (Epinal), Nicolas HUMBERT (Famerey), Philippe RETOURNARD (Darnieulles), Roger ALEMANI (Golbey)

2/10 - Désignation de 5 représentants titulaires et de 5 représentants suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public « Eau » ;

ELUS À L'UNANIMITÉ
Titulaires : Messieurs Frédéric DULOT (Vaxoncourt), David BOURQUIN (La Chapelle aux Bois), Roger ALEMANI (Golbey), Marc BARBAUX (Chantraine), Dominique ANDRES (Epinal)
Suppléants : Messieurs Stéphane CHRISMENT (Aydoilles), Denis HARPIN (Epinal), Daniel MIDON (Les Forges), Mirkaël THIEBALST (Xertigny), Jean-Luc THIERY (Hergugney)

2/11 - Désignation de 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'AGSU (parmi les 4 titulaires et les 4 suppléants désignés lors du Conseil Communautaire du 7 septembre dernier) ;

ELUS À L'UNANIMITÉ

Titulaires : Mesdames et Monsieur Elisabeth DEL GENINI (Épinal), Julie BEDON (Épinal), Camille ZEGHMOULI (Golbey)

Suppléants : Messieurs Kevin GUELLAF (Épinal), Antoine LABAT (Épinal), Stéphane GILBANA (Épinal)

2/12 - Désignation de 5 représentants titulaires et 5 suppléants du Conseil Communautaire appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

ELUS À L'UNANIMITÉ

Titulaires : Madame et Messieurs Patrick NARDIN (Épinal), Brigitte GILLE (Chantraine), Camille ZEGHMOULI (Golbey), Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Didier MATHIS (Uxeigny)

Suppléants : Madame et Messieurs Dominique ANDRES (Épinal), Caroline DRAPP (Épinal), Marc BARBAUX (Chantraine), Thierry GAILLOT (Vincey), David BOURQUIN (La Chapelle aux Bois)

2/13 - Désignation d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant auprès du Groupement des autorités responsables de transport (GART) ;

ELUS À L'UNANIMITÉ

Titulaire : M. Patrick NARDIN (Épinal)

Suppléante : Mme Bernadette MARQUIS (Damévre sur Avère)

2/14 - Désignation d'1 représentant du Conseil Communautaire appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société Vosgienne de Traitement des Déchets Banals d'Entreprise (SOVODEB) ;

ELU À L'UNANIMITÉ

M. Philippe CLAUDON (Bellevantaine)

2/15 - Désignation de 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants appelés à siéger au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) du programme européen LEADER du Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges ;

ELUS À L'UNANIMITÉ

Titulaires : Madame et Messieurs Michel FOURNIER (Les Voivres), Frédéric DULOT (Vaxoncourt), Véronique MARCOT (Xertigny), Mustafa OZCELIK (Épinal)

Suppléants : Messieurs Patrick VILMAR (Fontenoy le Château), Pascal HAULLER (Vaudéville), Marc BARBAUX (Chantraine), Thierry GAILLOT (Vincey)

2/16 - Remplacement d'un représentant du Conseil Communautaire au sein du Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public - Maison des Services Publics et de l'Emploi des Pays d'Épinal et de Remiremont - ;

ELU À L'UNANIMITÉ

M. Michel FOURNIER (Les Voivres)

2/17 - Remplacement de 2 représentants titulaires et 1 représentant suppléant du Conseil Communautaire au sein du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales ;

ELUES À L'UNANIMITÉ

Mmes Christelle PAILLARD (Portieux) et Stéphanie POIRIER (Hudol)

2/18 - Désignation de représentants titulaires et de leurs suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - Contractualisation 2020/2021 avec le Conseil Départemental des Vosges

Le Conseil Communautaire a apporté son concours financier à hauteur de 5 % du montant HT sur les projets communaux à vocation sportive et culturelle dans le cadre de la contractualisation 2020/2021 avec le Conseil Départemental des Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - Marchés de fournitures et de services de télécommunications

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer, avec la Société SFR, les marchés de fournitures et de services hébergés de télécommunication.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - Accord cadre à bons de commande d'études géotechniques

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'accord cadre à bons de commande portant sur les études géotechniques,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 - Accord cadre à bons de commande d'études topographiques

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'accord cadre à bons de commande portant sur les études topographiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 - Marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques de la Communauté d'Agglomération d'Épinal

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Société Engie Cofely, l'avenant n°9 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux de la Communauté d'Agglomération d'Épinal relatif à l'actualisation du montant des prestations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES FINANCIERES**8 - Décisions modificatives**

Le Conseil Communautaire a approuvé les décisions modificatives sur les différents budgets.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 - Extinctions de créances

Le Conseil Communautaire a approuvé les extinctions de créances sur les différents budgets communautaires.

ADOPTÉ AVEC 2 ABSTENTIONS
M. Benoit JOURDAIN et Mme Aïcha RAFIKI
Monsieur Stéphane GIURANNA ne participe pas au vote

10 - Demande de remise gracieuse

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur une demande de remise gracieuse dans le cadre de la gestion de la régie de recettes de la Piscine Léderlin à Capavenir Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - Attribution de fonds de concours

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours au profit des Communes suivantes :

- 11/1 - Commune de Bayecourt ;
- 11/2 - Commune de Chamagne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 - Fonds de concours exceptionnel

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours exceptionnel à la Commune de Domèvre sur Durbion dans le cadre des travaux de voirie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 - Fonds de concours avec la Commune de Capavenir Vosges

Le Conseil Communautaire a approuvé avec la Commune de Capavenir Vosges la convention visant à l'octroi, au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, d'un fonds de concours suite aux travaux sur le stade Sayer à Capavenir Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MOBILITÉ**14 - Appel à Manifestation d'Intérêt TENMOD « compte mobilités »**

Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place d'un « compte mobilités » permettant aux usagers l'accès et le paiement de tous les services de mobilités à travers une seule application.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15 - Plateforme « Mobil'clic' » et programme « Ambassadeur Mobilité »

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat 2020/2021 avec le Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales et la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire relative à la mise en œuvre du programme d'actions « Mobil'clic' » et « Ambassadeur Mobilité ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16 - Convention d'expérimentation du covoiturage avec l'entreprise KLAXIT

Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en œuvre du programme expérimental « Klaxit Liberté » en complément du programme « Tous Covoitureurs » permettant aux employeurs le financement pour les trajets effectués par leurs salariés en covoiturage de bénéficier des certificats d'économie d'énergie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17 - Mise en place d'un service de location de vélos aux étudiants

Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place d'un service de location de vélos pour les étudiants et le règlement d'utilisation du service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18 - Modifications du règlement d'attribution des subventions à l'achat de VAE

Le Conseil Communautaire a approuvé la modification du règlement d'attribution des subventions à l'achat des Vélos à Assistance Electrique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19 - Avenant n° 2 au contrat de DSP réseau Imagine - Augmentation du taux de commission dépositaires sur la billetterie

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public du transport public urbain de voyageurs visant à augmenter le taux de la commission des dépositaires sur la billetterie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20 - Modification du règlement Cap'Imagine

Le Conseil Communautaire a approuvé les modifications apportées du règlement Cap'Imagine suite à la parution de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21 - Convention AOT2 (Chamagne, Charmes, Les Voivres, Xertigny)

Le Conseil Communautaire a approuvé les conventions avec les Communes de Chamagne, Charmes, Les Voivres et Xertigny visant à déléguer l'organisation des mobilités sur leur ressort territorial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**22 - Aides Economiques****22/1 - SARL SEDIWOOD**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement à la SARL SEDIWOOD, domiciliée à DOMEVRE SUR DURBION, d'une aide économique à l'investissement productif d'un montant de 2.988 € basée sur un taux d'aide de 18% sur un montant de dépenses éligibles évalué à 16.600 € HT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22/2 - SARL Boulangerie Pâtisserie BECHERAND

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement à la SARL Boulangerie Pâtisserie BECHERAND, domiciliée à VINCEY, d'une aide économique à l'investissement productif d'un montant de 1.500 € basée sur un taux d'aide de 10 % sur un montant de dépenses éligibles évalué à 15.000 € HT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23 - Pôle Entrepreneariat Etudiant de Lorraine (PEEL)

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention avec la CCI des Vosges dans le cadre de la troisième année d'implantation d'une antenne du Pôle Entrepreneariat Etudiant de Lorraine dans les Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24 - Acquisition de terrains

Le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée AL1024 appartenant à la Commune de Capavenir Vosges d'une superficie de 1.349 m² au prix de 12 € HT le mètre carré.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25 - Convention PLATO

Le Conseil Communautaire a abondé le Fonds Régional dédié au soutien de la production audiovisuelle et cinématographique à hauteur de 15.000 € pour l'exercice 2020 dans le cadre de la convention cadre de partenariat PLATO 2018-2020 visant à intégrer la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournages cinéma et audiovisuel en Grand Est et la mise en place d'actions communes de promotion du territoire auprès des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS****26 - Conventions pour les Classes à Horaires Aménagés Musique**

Le Conseil Communautaire a approuvé le renouvellement des conventions de partenariat concernant les classes à horaires aménagés Musique (CHAM) des écoles Maurice RAVEL et la Loge Blanche à Epinal avec l'éducation nationale et la Ville d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**27 - Convention Orchestre à l'école**

Le Conseil Communautaire a approuvé avec l'éducation nationale et la ville d'Epinal la convention pour la session 2020/2023 de l'Orchestre à l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**28 - Convention Centre Social Plateau de la Vierge à Epinal**

Le Conseil Communautaire a approuvé avec le centre Social du Plateau de la Vierge à Epinal une convention relative à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation à la musique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**29 - Convention avec Faculté de Droit d'Epinal**

Le Conseil Communautaire a approuvé avec l'Université de Lorraine la convention relative à l'enseignement du théâtre par le Conservatoire Gautier-d'Epinal au profit des étudiant de la Faculté de Droit d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**30 - Conventions d'objectifs Harmonie et Ecole de musique du Val de Vôge**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention d'objectifs 2020 avec l'harmonie et l'école de musique associative du Val de Vôge.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**31 - Subvention au profit du collectif Réseau d'êtres**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 4.000 € au profit du collectif Réseaux d'êtres dans le cadre de l'animation des temps d'échanges sur le territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

32 - Accès aux équipements et services sportifs et culturels de la Ville d'Épinal

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°7 à la convention de partenariat permettant aux habitants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal de bénéficier des tarifs réduits pour l'accès à différents équipements et services sportifs et culturels de la Ville d'Épinal fixant les conditions de la participation financière de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

TOURISME**33 - Tarifs du Centre des Congrès**

Le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs du Centre des Congrès pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EAU ET ASSAINISSEMENT**34 - Ruisseau d'Argent**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Commune d'Archettes, la convention relative à l'entretien du nouveau lit du cours d'eau réalisé dans le cadre des travaux d'aménagement du tronçon aval du Ruisseau d'Argent sur la Commune d'Archettes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COHESION SOCIALE ET PETITE ENFANCE**35 - Programme d'éducation à la santé familiale**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention partenariale, avec la Mutuelle de Santé Agricole, relative à la conduite d'un programme d'éducation à la santé familiale sortie de crise COVID 19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

36 - Prestations de Service Unique (PSU)

Le Conseil Communautaire a approuvé le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement, avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour le versement de la prestation de service pour les établissements d'accueil de jeunes enfants et les relais d'Assistants Maternels.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

37 - Etablissements d'accueil de jeunes enfants

Le Conseil Communautaire a approuvé le calendrier de fermeture 2021 pour les établissements d'accueil de jeunes enfants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES**38 - Indemnité de fonction des Conseillers Communautaires Délégués**

Le Conseil Communautaire a fixé le montant des indemnités de fonction attribués aux Conseillers Communautaires Délégués.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

39 - Couverture complémentaire de prévoyance

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Groupement d'entreprises Harmonie Mutuelle et Mutex, l'avenant n°1 relatif à la prolongation du marché de couverture complémentaire de prévoyance des agents de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**40 - Chèques cadeaux**

Le Conseil Communautaire a approuvé le paiement d'une facture à Epicentre Epinal d'un montant de 900 € pour la commande 2020 de chèques-cadeaux pour les agents retraités de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**41 - Protocole transactionnel**

Le Conseil Communautaire a approuvé le règlement d'un litige par la signature d'un protocole transactionnel et le versement au titre de dédommagement de la somme d'un montant de 2.501,70 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 13 octobre 2020,
Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MH' or similar initials, written over a faint grid.

Michel HEINRICH